

# Réunion de la Commission Exécutive du Comité International Olympique avec les Comités Nationaux Olympiques

Tokyo, Akasaka Prince Hotel, le 3 octobre 1964

## Ordre du jour

1. Bienvenue du président Avery Brundage.
2. Liste de présence.
3. Devoirs des Comités Nationaux Olympiques.
4. Importance de la coopération et de l'entraide entre Comités Nationaux Olympiques, Fédérations Internationales et Comité International Olympique, ainsi que d'un programme de politique et d'action communes.
5. Ingérence gouvernementale au sein des Comités Nationaux Olympiques.
6. Ingérences politiques dans le sport (rapport sur démarches auprès de l'OTAN).
7. Prévention de la discrimination dans le sport (proposition de M. G.-D. Sondhi, membre du C.I.O.).
8. Libre accès aux jeux internationaux (proposition du Comité Olympique d'Israël).
9. Application des Règles Olympiques (proposition de M. G.-D. Sondhi, membre du C.I.O.).
10. Rôle des Comités Nationaux Olympiques dans le Mouvement Olympique et réunions annuelles (proposition du Comité Olympique Italien et de M. Constantin Andrianow, membre du C.I.O.).
11. Propositions du Comité Olympique Dominicain :
  - a) appui aux Jeux Panaméricains ;
  - b) rôle des Fédérations Nationales ;
  - c) développement des programmes culturel et artistique.
12. Propositions du Comité Olympique du Chili :
  - a) espagnol en tant que langue officielle ;
  - b) réorganisation du Comité International Olympique ;
  - c) choix du site et du programme des Jeux Olympiques en commun avec les Comités Nationaux Olympiques et les Fédérations Internationales.
13. Proposition du Comité Olympique Argentin en vue de réduire les frais de voyage aux Jeux Olympiques.
14. Divers.

## Procès-verbal

### 1. Bienvenue du président Avery Brundage.

*Le président* souhaite la bienvenue aux 134 délégués représentant 72 Comités Nationaux Olympiques. Il signale que le matin même il a prononcé un discours à l'occasion de l'ouverture du Congrès international de sciences sportives, qui a lieu dans le cadre des Jeux Olympiques. La Fédération de médecine sportive, présente à ce congrès est reconnue par le C.I.O. Il espère que les C.N.O. coopéreront avec elle et tiendront à sa disposition tous renseignements nécessaires et que les athlètes et champions seront nombreux à prêter leur concours pour la création des Archives Médicales Olympiques.

*Le président* précise que les Jeux Olympiques de Tokyo réunissent la plus grande participation de tous les temps, avec plus de 6000 athlètes. Ceci est dû largement au fait que plusieurs nouveaux C.N.O. ont été récemment reconnus, comptant au moins 5 Fédérations nationales reconnues par la Fédération Internationale correspondante, leurs règles étant conformes aux exigences du C.I.O.

### 2. Ordre du jour et liste de présence.

Voir ci-dessus et annexe.

### 3. Devoirs des Comités Nationaux Olympiques.

Aucun délégué n'ayant demandé la parole, *le président* passe au point suivant.

### 4. Importance de la coopération et de l'entraide entre Comité Nationaux Olympiques, Fédérations Internationales et Comité International Olympique, ainsi que d'un programme de politique et d'action communes.

### 5. Ingérence gouvernementale au sein des Comités Nationaux Olympiques.

### 6. Ingérence politique dans le sport (rapport sur démarches auprès de l'OTAN).

### 7. Prévention de la discrimination dans le sport (proposition de M. Sondhi).

Les points 4, 5, 6 et 7 sont traités en un seul débat.

*Le président* fait un tour d'horizon général de l'ingérence politique dans le sport et déplore les nombreux cas signalés. Le sport comme la culture est apolitique. Il ne doit donc en aucune façon être utilisé à des fins de propagande politique. Il rappelle la teneur de la règle 25. A Lausanne, en février 1963, les délégués des Fédérations Internationales, siégeant avec la C.E. du C.I.O., ont adopté une recommandation aux termes de laquelle des championnats ou Jeux ne seraient attribués qu'aux seules villes pouvant garantir le libre accès des délégations ayant droit d'y participer. Un rapport a été établi et une requête soumise aux Ministres des Affaires Etrangères de France, Grande-Bretagne et des Etats-Unis, pour permettre à tous les sportifs de recevoir leur visa. Ces demandes n'ont pas eu le succès souhaité. Il est donc nécessaire que les C.N.O., les F.I. et le C.I.O. ne cessent d'unir leurs efforts, afin que les gouvernements réalisent que le sport ne tolérera aucune ingérence politique, ni discrimination.

*M. Kisseliov* (U.R.S.S.) félicite les organisateurs japonais de leur préparation remarquable des Jeux Olympiques et salue la présence de nombreuses délégations africaines et asiatiques. Il estime que la décision de l'I.A.A.F. et de la F.I.N.A. de suspendre les athlètes qui ont participé aux GANEFO est injuste. Il espère que ces fédérations se prononceront pour leur participation. Il mentionne l'article 9 de la Charte, qui donne le droit à tous de participer aux Jeux. Il estime que le C.I.O. aurait dû conseiller aux F.I. de rompre toutes relations avec leurs Fédérations sud-africaines.

*Le président* répond que chacun connaît les causes et conséquences des cas mentionnés par le précédent orateur. Les Jeux Olympiques sont ouverts à tous et le C.I.O. n'a nullement l'intention d'en exclure quiconque. Toutefois, l'ordre doit régner et les règles sont prévues pour cela. Les Fédérations Internationales, tout comme le C.I.O., entendent que leurs règles soient respectées et ceci est une condition essentielle pour participer aux Jeux Olympiques. Le C.I.O. respecte l'autonomie des Fédérations Internationales.

En ce qui concerne le problème indonésien, des irrégularités furent commises par le Comité Olympique à l'occasion des Jeux Asiatiques, ce qui entraîna sa suspension. En juin 1964, le C.O. d'Indonésie fut réintégré, étant d'accord de participer au Mouvement Olympique sur les mêmes bases que les autres C.N.O.

Entre-temps, des Jeux ont été organisés à Djakarta par le gouvernement en vue de diviser le monde sportif. Des Fédérations Internationales, et en particulier l'I.A.A.F. et la natation, ont averti leurs fédérations affiliées qu'en participant à ces Jeux, leurs athlètes violeraient les règles de leur F.I. et, dans ce cas, seraient l'objet de suspension.

En dépit de ces avertissements, des athlètes furent envoyés aux GANEFO par certains pays. Leur cas relève dès lors uniquement des Fédérations Internationales.

Les C.N.O. doivent s'efforcer de persuader leur gouvernement de ne pas s'immiscer dans le sport. De cela dépend la sauvegarde du Mouvement Olympique.

*M. R. I. Hyun* (Corée du Nord) dit que son C.N.O. n'a pas reçu l'invitation à la présente réunion. Il voit là un cas de discrimination. Il demande par ailleurs que les sanctions qui frappent les athlètes des GANEFO soient levées.

*M. Brundage* répond que les invitations suivies plus tard de l'ordre du jour ont été régulièrement envoyées par le secrétariat de Lausanne à la Corée du Nord comme à tous les autres C.N.O. Il doit s'agir d'une lacune du Service des postes coréen si elles n'ont pas été reçues. Dans ce même ordre d'idées, l'avertissement de la F.I. de volleyball à la veille des Jeux des GANEFO est arrivé trop tard pour empêcher la participation des athlètes coréens. Tenant compte de ce fait, la F.I. de volleyball a levé les sanctions.

*La délégation de la République Arabe Unie* soutient les déclarations des C.N.O. d'U.R.S.S. et de la Corée du Nord.

#### 8. Libre accès à tous les Jeux Internationaux (proposition du C.N.O. d'Israël).

*M. Zysman Shalom* (Israël) demande si le désir du C.N.O. d'Indonésie d'être réadmis par le C.I.O. provient de source autorisée et compétente.

*M. Brundage* répond que la Commission Exécutive avait décidé de lever la suspension du C.N.O. d'Indonésie lors de sa réunion à Lausanne le 26 juin 1964, étant donné que ce Comité avait formulé le désir de participer au Mouvement Olympique sur la même base que tous les autres pays. Les difficultés qui surgirent par la suite avec certains athlètes n'étaient pas du ressort du C.I.O.

*M. Glouinsky* (Israël) fait état des Jeux Méditerranéens, auxquels Israël n'était pas invité.

La délégation du Pakistan fait remarquer qu'il devrait y avoir une politique commune entre les différentes Fédérations Internationales.

*M. Brundage* répond que la remarque est pertinente.

*Le Cheik Gabriel Gemayel* (Liban) souligne que les Jeux Méditerranéens n'étaient pas sous le patronage du C.I.O. Le C.I.O. ne peut intervenir que lorsque et si on lui a demandé de donner son patronage.

*La délégation d'Israël* faisant allusion à l'Académie Olympique, *M. Brundage* répond que les délégués de tous les C.N.O. peuvent assister aux sessions annuelles organisées par l'Académie Olympique sous les auspices du C.N.O. Hellénique.

*M. Romanov* (U.R.S.S.) soulève le problème de la reconnaissance du C.N.O. de l'Allemagne de l'Est. *M. Brundage* répond que cette question figure à l'ordre du jour de la session du C.I.O.

*M. Benjelloun* (Maroc) exprime à son tour le désir que la suspension des athlètes qui ont participé aux Jeux de la GANEFO soit levée, la plupart d'entre eux ayant été soldats, membres d'associations de travail, culturelles ou estudiantines.

*M. Sondhi* (Inde) sympathise avec les athlètes qui ont été suspendus, mais fait remarquer que personne n'a sympathisé avec les deux pays qui ont été empêchés de participer aux Jeux Asiatiques.

#### 9. Protection des Emblèmes Olympiques (ne figure pas à l'ordre du jour).

La question de la protection des Emblèmes Olympiques a été soulevée par la délégation du *Comité Olympique Japonais* qui a fait circuler un rapport dans l'assemblée. Cette question devait figurer à l'ordre du jour de la réunion du C.I.O. Depuis plusieurs années, le C.I.O. essaie d'organiser une convention internationale pour discuter de cette protection et fait son possible pour obtenir l'approbation universelle, telle qu'elle a été obtenue par la Croix-Rouge.

*M. Brundage* recommande aux C.N.O. de tenter d'obtenir le soutien des autorités de leurs pays et félicite la Tunisie et l'Autriche pour avoir déjà adopté une loi de protection de ces emblèmes.

*M. Fried* (Autriche), se référant à ce qui avait été fait avant les Jeux d'Innsbruck, pense que de mêmes démarches pourraient être entreprises pour les Jeux de la XIX<sup>e</sup> Olympiade, à Mexico.

#### 10. Rôle des Comités Nationaux Olympiques dans le cadre du Mouvement Olympique, réunions annuelles (proposition du Comité National Olympique Italien et de M. Andrianow, membre du C.I.O.).

*M. Onesti* (Italie) propose qu'une réunion avec les C.N.O. ait lieu à Rome une semaine avant la session du C.I.O. à Madrid, l'année prochaine. *M. Brundage* et le C.I.O. estiment qu'il est nécessaire de garder des contacts étroits avec les C.N.O. afin de discuter des problèmes d'intérêt mutuel.

Des réunions spéciales ont été organisées chaque fois que c'était possible dans des villes lointaines telles que Mexico et Tokyo. Suit une discussion à laquelle prennent part les délégués suivants : *M. Tanner* (Australie), *M. Fried* (Autriche), *M. Wiczorek* (Pologne), *M. Siperco* (Roumanie), *M. Sales* (Hongkong), *M. Massard* (membre du C.I.O.), *M. Zafar Ali* (Pakistan), *M. Stoitchev* (Bulgarie).

*M. Zaera* (Espagne) invite les C.N.O. à tenir leur réunion à Madrid, à l'occasion de la réunion du C.I.O., l'année prochaine. L'invitation du C.O.N.I. de tenir une séance à Rome est acceptée.

*M. Brundage* termine en proposant aux C.N.O. de fixer les dates pour cette réunion avec le secrétariat général du C.I.O., à Lausanne.

#### 11. Propositions du Comité Olympique Dominicain (délégation absente).

- a) Soutien des Jeux Panaméricains.
  - b) Rôle des Fédérations Nationales.
  - c) Attacher davantage d'importance aux programmes artistique et culturel.
- a) *M. Brundage* estime qu'un patronage doit être demandé pour chaque Jeux régionaux. Les prochains Jeux Panaméricains auront lieu au Canada en 1965, et le délégué du Canada a assuré au C.I.O. qu'ils se dérouleraient conformément aux Règles Olympiques.

b) Les Fédérations Nationales devraient être organisées conformément aux règles des Fédérations Internationales respectives, avant qu'elles puissent être admises par les C.N.O.

c) *M. Brundage* rappelle que le C.I.O., alors qu'il était présidé par son fondateur, le Baron Pierre de Coubertin, désirait associer le sport et les arts. Il avait fait figurer dans ses règles un article demandant l'établissement d'un programme culturel en même temps que se déroulent les événements sportifs aux Jeux Olympiques. Le programme des beaux-arts a toujours eu beaucoup de succès lors des Jeux précédents et promet d'être fort apprécié à Tokyo.

La séance est levée à 12 h. 30 et reprise à 14 h. 30.

#### 12. Propositions du Comité Olympique du Chili :

- a) Adopter l'espagnol comme langue officielle.
- b) Réorganisation du Comité International Olympique.
- c) Choix du site et du programme des Jeux Olympiques en commun avec les Comités Nationaux Olympiques et les Fédérations Internationales.

a) *M. Brundage* rappelle qu'il y a deux langues officielles : le français (ayant priorité) et l'anglais. Une discussion s'engage entre les délégués suivants : *M. Labra* (Chili), *M. Sondhi* (membre du C.I.O.), *M. Stoitchev* (Bulgarie), *M. Harari* (Honduras), *M. de las Anas* (Philippines), le délégué de l'Ouganda et *M. Fried* (Autriche).

Outre l'espagnol, il est demandé que le russe soit également considéré comme une langue officielle.

b) et c) *M. Labra* (Chili) relève que les C.N.O. n'ont pas de représentation directe au C.I.O., ni le droit de vote. Il estime que les membres devraient être élus au C.I.O. pour une période déterminée et non à vie, afin d'établir une rotation permettant l'introduction de nouvelles idées.

Le président informe l'assemblée qu'une proposition presque identique a été faite, discutée et rejetée précédemment. Il rappelle que, plus que jamais, le monde entier a reconnu la valeur du Mouvement Olympique. Aujourd'hui, les Jeux Olympiques représentent l'événement international le plus important. Cet immense succès est dû, avant tout, à l'indépendance totale du C.I.O. dont les membres se rendent aux réunions dans le but de contribuer au développement du Mouvement Olympique. Dans d'autres organisations, les délégués vont en général aux réunions pour en retirer quelque chose, ce qui pourrait être le cas pour le C.I.O., si les membres y étaient choisis parce qu'ils représentent quelque autre organisation. En fait, il existe des liens très étroits avec les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques.

#### 13. Proposition du Comité Olympique d'Argentine de réduire les frais de voyage aux Jeux Olympiques.

*M. Petrolini* (Argentine) et *M. Stoitchev* (Bulgarie) proposent que le C.I.O. tente d'obtenir une réduction sur les frais de voyage des équipes et des chevaux pour se rendre aux Jeux Olympiques.

*M. Brundage* dit que des démarches ont déjà été faites dans ce sens, mais sans succès ; toutefois, le C.I.O. reprendra ces démarches.

#### 14. Divers.

*M. Brundage* demande que les athlètes se comportent avec discipline lors de la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, spécialement lorsque la Flamme Sacrée est portée au Stade.

*M. Zafar Ali* (Pakistan) soumet les deux propositions suivantes :

1) « Tous les matches éliminatoires par équipes devraient avoir lieu au moins six mois avant les Jeux Olympiques. Afin d'éviter des dépenses et des charges supplémentaires, ces rencontres devraient avoir lieu à proximité du pays des équipes respectives et non où auront lieu les Jeux Olympiques. »

2) « Les participants aux Jeux Olympiques ne devraient payer aucune finance d'entrée. » (L'assemblée applaudit la seconde proposition.)

La réunion se termine par un vote de félicitations et de remerciements au Comité Organisateur Japonais pour les magnifiques installations dont ont bénéficié les Jeux de la XVIII<sup>e</sup> Olympiade et les réunions actuelles. Des remerciements vont à la population japonaise tout entière qui a soutenu les organisateurs par son intérêt dans l'idéal olympique.

La séance est levée à 16 heures.

*Avery Brundage*  
président

*L. Zanchi*  
secrétaire

#### Annexe

##### Liste de Présence

##### Commission Exécutive

*M. Avery Brundage*, président  
*M. Armand Massard*, vice-président  
*D' Ryotaro Azuma*  
*M. G.-D. Sondhi*  
*M. Constantin Andrianow*  
*Général José de J. Clark*  
*M. Ivar Vind*

##### Comités Nationaux Olympiques

**Afghanistan** : Prince Faruk Saraj ; **Afrique du Sud** : *M. R. Honey* et *M. W. Pretorius* ; **Algérie** : *D' Maouche*, président et *M. Larfaoui*, secrétaire général ; **Allemagne** : *D' Max Danz*, vice-président (C.O. R.F.A.), *D' Walter Wuelfing*, vice-président (C.O. R.F.A.), *D' Heinz Schöbel*, président (C.O. R.D.A.) et *M. Helmut Behrendt*, secrétaire général (R.D.A.) ; **Antilles néerlandaises** : *M. Mordy S. L. Maduro* ; **Argentine** : *M. José Oriani*, président et *M. Alberto Petrolini*, secrétaire ; **Australie** : *M. Hugh Weir*, vice-président et *M. Edgar S. Tanner* ; **Autriche** : *D' Nemetschke*, vice-président et *M. Edgar Fried*, secrétaire général honoraire ; **Bahamas** : *M. Robert H. Symonette*, président et *M. James A. Hoffman* ; **Belgique** : *M. José Crahay*, secrétaire général ; **Birmanie** : *M. Bohmu Gwan Shein* et professeur *Ba Toke*, chef de mission ; **Bolivie** : *M. Fernando Inchauste*, chef de mission ; **Brsil** : *M. Jean Havelange*, membre du C.I.O. et *M. S. Padilha* ; **Bulgarie** : *Général Stoitchev*, membre du C.I.O. et *M. Stephan Perov* ; **Canada** : *M. James Worrall*, président et *M. E. Howard Radford*, secrétaire ; **Ceylan** : *M. E. I. Gray* ; **Chili** : *M. Alberto Labra* et *M. Alberto Cumplido* ; **Corée** : *M. Sang Beck Lee* et *M. Walther Jung*, secrétaire général ; **Corée du Nord** : *M. R. I. Hyun* ; **Côte-d'Ivoire** : *D' Hubert Varlet*, président ; **Cuba** : *M. Manuel Gonzales Guerra*, président et *M. Luis de Cardenas*

Cabrera, secrétaire général ; **Espagne** : M. José Antonio Elola, président, M. J. A. Samaranch, vice-président et M. Rafael Zaera, attache et interprète ; **Etats-Unis** : M. K. L. Wilson et M. Douglas Roby, membre du C.I.O. ; **Ethiopie** : M. Ydnekatcheou Tessema et M. Melesse Yitayew ; **Finlande** : M. Kaskela Akseli, président et M. Ruusuvaata Aulis, secrétaire général ; **France** : M. Pierre Ferri, vice-président et M. Alain Danet, secrétaire général ; **Grande-Bretagne** : M. K. S. Duncan et M. C. L. de Beaumont ; **Grèce** : M. Jean Ketseas, membre du C.I.O., vice-président ; **Honduras** : M. Jacques Harari ; **Hong-kong** : M. A. de O. Sales et M. Raleigh S. M. Leung ; **Hongrie** : M. Egrl Gyula, président et M. Arpad Csanadi, membre du C.I.O. ; **Inde** : M. Surjit Singh Majithia ; **Israël** : M. Zysman Shalom, président et M. Glovinsky, secrétaire ; **Italie** : M. Giulio Onesti, président, M. Mario Saini, secrétaire général et M. Donato Martucci ; **Jamaïque** : M. Herbert Macdonald et M. Tony Bridge ; **Japon** : Prince Tsuneyoshi Takeda et M. B. S. Hirai ; **Liban** : Cheik Gabriel Gemayel, membre du C.I.O. ; **Libéria** : M. Frank O. Roberts, président ; **Libye** : M. Modbor, secrétaire général ; **Liechtenstein** : Prince Ferdinand de Liechtenstein, secrétaire général ; **Madagascar** : M. Victor Ramanitra, vice-président ; **Malaisie** : M. Thong Poh Nyen et M. A. T. Rajah ; **Mali** : D' M. Corenthin et M. Badara Sow ; **Maroc** : M. Hadj Mohammed Benjelloun, membre du C.I.O. et M. Mehielle Alami Canom ; **Mexique** : M. Josue Saenz et M. Enrique C. Aguirre ; **Népal** : M. Shushil Shom Sher, président et M. Hohan Laj, secrétaire ; **Niger** : M. Assane Mounkaila ; **Nigeria** : Sir Adetokunbo

Ademola, président, membre du C.I.O. et M. Oyebola Jolaoso, vice-président ; **Norvège** : M. Jorgen Jahre et M. Axel Proet Host ; **Ouganda** : Hon. J. W. Kiwanuka M. P. et M. P. K. Kakosa ; **Pakistan** : M. Zafar Ali et M. Rana Abdul Hamid ; **Panama** : M. Anibal Illueca et M. Luis F. Hurtado ; **Pérou** : M. Alfredo Hohacen ; **Philippines** : M. Antonio de las Anas et M. Serafin Aguino ; **Pologne** : M. Josef Rutkowski et M. Edward Wieczorek ; **République arabe unie** : M. Mouktar Ezzedine et M. Rifay Moustafa ; **Roumanie** : M. A. Duma ; **Sénégal** : M. Abdoulaye Sar et M. Alioune Fall ; **Suède** : M. Sten Svensson et Général Dyrssen, membre du C.I.O. ; **Suisse** : M. Jean Weymann, secrétaire général ; **Taiwan** : M. Gunsun Hoh et M. Kiang Liang Kwe ; **Tanganyika** : M. K. S. Abdallah ; **Tchad** : M. Doungous Moreau, président ; **Tchécoslovaquie** : M. Frantisek Vodslon, président et D' Frantisek Kroutil, secrétaire général ; **Thaïlande** : M. Svasti Lekhyananda, secrétaire général et M. Luang Sukhum Nayapradit, vice-président ; **Trinidad et Tobago** : M. Alexander Chapman, secrétaire général et M. Knolly Henderson, président ; **Tunisie** : M. Haheddine Baly, secrétaire général, M. Adel Saada, vice-président et M. Harrouch Hassine, trésorier ; **U.R.S.S.** : M. A. Romanov, membre du C.I.O., M. R. Kisseliov, M. U. Kazansky et M. A. Grigoriev ; **Venezuela** : M. Julio Bustamante B., membre du C.I.O. ; **Viet-nam** : M. Nguyen Phuoc Vong, M. Dinh van Ngoc et M. Nguyen Trung Thu ; **Yugoslavie** : Ing. Boris Bakrac, membre du C.I.O., M. Neoricii Miliyan et M. Polic Branko ; **Nouvelle-Zélande** : M. H. I. Austad et M. C. L. S. Gross.